



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE  
COMMUNE DE LABEGE

N° : 001A\_2023

Nomenclature :

Publication numérique le : 61012023

**ARRETE MUNICIPAL  
TEMPORAIRE PORTANT DÉLÉGATION  
DE FONCTION OFFICIER D'ÉTAT CIVIL  
ET DE LA POLICE DES FUNÉRAILLES À  
UN CONSEILLER MUNICIPAL SERGE  
MILHET**

Le maire de la commune de Labège,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-32,

Vu les dispositions du Code civil et notamment l'article 75,

Vu les dispositions du titre 1<sup>er</sup> de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC) en date du 11 mai 1999 modifiée,

Vu la délibération n° 019D\_2020 en date du 26 mai 2020 d'élection et d'installation du maire,

Vu la délibération n° 019D\_2020 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 qui fixe le nombre d'adjoints au maire à 8,

Considérant que le maire et les adjoints sont absents et se sont déclarés empêchés les 7 janvier 2023 et le 8 janvier 2023,

Considérant la nécessité d'une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil et des opérations funéraires, il est nécessaire de procéder à une délégation de fonctions du maire au profit de Monsieur Serge MILHET, conseiller municipal délégué à la vie associative, de manière exceptionnelle,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de fonction à Monsieur Serge MILHET, conseiller municipal délégué à la vie associative, pour

assurer en mes lieux et places les fonctions rattachées à la qualité d'officier d'état civil pour accomplir les missions suivantes:

- constater les décès et d'en dresser l'acte,
- enregistrer les déclarations qui lui sont faites,
- délivrer toutes copies ou extraits d'acte de l'état civil,
- établir un acte d'enfant sans vie,
- célébrer un mariage,
- signer l'acte de mariage,
- accomplir les opérations de fermeture et de scellement du cercueil,
- réaliser les opérations liées au transport du corps,

**ARTICLE 2 :**

Monsieur Serge MILHET est délégué aux fonctions d'officier de l'état civil et de police des funérailles pour les 7 janvier 2023 et le 8 janvier 2023

**ARTICLE 3 :**

La signature des actes et pièces relatifs aux domaines mentionnés dans l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté devra respecter le formalisme suivant :

Pour le maire et par délégation  
Le conseiller municipal délégué  
Nom, prénom

**ARTICLE 4 :**

Le directeur général des services de la commune de Labège est chargé de veiller à l'application du présent arrêté qui sera transmis au préfet de la Haute-Garonne et à Monsieur le procureur de la République.

L'arrêté sera notifié à l'intéressé et une ampliation sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait à Labège, le 04 JAN. 2023  
Pour copie conforme

Le maire



Laurent CHERUBIN



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE LABEGE (31)

Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	001A_2023
Date de la décision :	2023-01-04 00:00:00+01
Objet :	temporaire portant délégation de fonction officier d'état civil et de la police des funérailles à un conseiller municipal Serge Milhet
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	031-213102544-20230104-001A_2023-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
031-213102544-20230104-001A_2023-AI-1-1_0.xml	text/xml	954
Nom original :		
D_5035.pdf	application/pdf	53880
Nom métier :		
99_AI-031-213102544-20230104-001A_2023-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53880

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 janvier 2023 à 11h32min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 janvier 2023 à 11h32min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 janvier 2023 à 11h32min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 janvier 2023 à 11h32min43s	Reçu par le MI le 2023-01-04

